



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MANUFACTURES
NATIONALES - S
MOBILIER NATIO



Niveau 4 – RNCP37552

Objectif

Le titulaire du BMA céramique est un technicien praticien capable d'établir un cahier des charges (croquis, dessins, fiches descriptives des caractéristiques fonctionnelles, techniques et esthétiques du produit...), d'approvisionner et de choisir les matières d'oeuvre, de préparer la chaîne de fabrication (machines, postes de travail) et l'outillage, de planifier le processus de réalisation en fonction des délais et d'assurer le contrôle qualité. Il maîtrise les techniques de fabrication et de décoration. Ce technicien a des connaissances en histoire de l'art et des styles du verre et de la céramique et maîtrise les moyens graphiques, chromatiques et volumiques pour représenter un modèle.

Cette certification se décline en 27 options :

- Préparation chimique de couleurs, émaux, métaux précieux et formulation des pâtes.
- Préparation des pâtes et couvertes.
- Enfournement et cuisson.
- Dessin d'épure.
- Sculpture modelage de figure.
- Sculpture modelage de forme.
- Moulage-tournage en plâtre.
- Moulage-reparage.
- Petit coulage.
- Grand coulage.
- Tournage.
- Calibrage.
- Garnissage-découpage.
- Emailage.
- Gravure.
- Impression.
- Décalque impression.
- Impression-dessin Offset.
- Décalque Offset.
- Pose de fond.
- Peinture.
- Dorure-filage
- Brunissage.
- Tri-polissage-ajustage.
- Polissage du bleu.
- Polissage biscuit.
- Montage-ciselure.

Spécialisé dans l'une de ces options l'apprenti apprend et pratique durant sa formation, l'ensemble des savoir-faire techniques détenus par un céramiste notamment lors de l'élaboration et la réalisation d'un « projet de réalisation ». Dans sa spécialité il gère et maîtrise, ses outils, son poste de travail, les règles d'hygiène et de sécurité, les matières d'oeuvre dont il aurait besoin et son intervention professionnelle sur toutes les pièces céramiques qui lui sont confiées.

Public

Tout public ayant des compétences artistiques et une attirance pour les métiers d'art.

Tarif

Formation sans frais d'inscription ni de fournitures.

Pré-requis

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (CAP) minimum et/ou de préférence d'un diplôme de niveau permettant la dispense des enseignements généraux au profit de

Durée

Contrat d'apprentissage de 2 ans - en alternance : 2,5 jours en formation/semaine - 2,5 jours en atelier/semaine. Les candidats déjà titulaires d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur sont dispensés des enseignements généraux.

Accessibilité

Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap même léger, sont priées de bien vouloir contacter notre référent handicap afin d'envisager les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Méthodes mobilisées

Formation en alternance à l'école pour les cours généraux et en atelier pour la pratique professionnelle. Suivi individualisé des travaux.

La pratique régulière au cours de l'année scolaire de dessin d'art, dessin technique, arts appliqués, culture artistique, technologie céramique, chimie appliquée, économie et gestion, hygiène et sécurité viennent compléter la culture professionnelle et permettent le lien régulier entre théorie et pratique. Des épreuves professionnelles en atelier organisées 3 fois dans l'année

Modalités d'évaluation

- Suivi pédagogique et évaluation des acquis en formation et en atelier.
- Examen final ponctuel et Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- Pas de Certification par blocs de compétences.

Date de certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37552/>

Eduscol : <https://eduscol.education.fr/referentiels->

Nom du certificateur : Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Lieux et coordonnées

CFA des Manufactures nationales -1 rue Barbier du Mets -
75013 Paris
01 44 08 52 06

laurianne.chasse@sevrescitereceramique.fr

isabelle.dudognon@culture.gouv.fr

Contrat d'apprentissage

Après admission, un contrat d'apprentissage de 2 ans est proposé par les Manufactures nationales dans l'atelier où le candidat a été accepté.

Modalités d'accès

L'admission se fait par dépôt d'un dossier de candidature. Après une première sélection, les candidats retenus passent des épreuves pratiques et artistiques, suivies d'un entretien avec un jury.

Moyens techniques et Encadrement

Ateliers professionnels, locaux de l'Ecole, matière d'œuvre, matériel de dessin, postes informatiques, logiciels, bibliographie céramique. Formation encadrée par le CFA des Manufactures nationales et son équipe administrative, ses référents handicap et mobilité, ainsi que l'équipe pédagogique constituée des instructeurs techniques et enseignants de l'école de Sèvres.

Contenus

- Enseignements professionnels : Arts appliqués - Histoire de l'art, Economie-gestion.
- Ateliers pour la pratique professionnelle.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce BMA exerce dans l'industrie, l'artisanat d'art céramique ou à la **Manufacture nationale de Sèvres** après obtention du concours de **'Technicien d'art' du Ministère de la Culture**.

Poursuite d'études

Ce BMA permet de poursuivre des études en DN MADE mention Matériaux parcours Céramique.

L'école de Sèvres

L'école de Sèvres forme des apprentis au métier de céramiste de la Manufacture de porcelaine de Sèvres.

Les Manufactures nationales, Sèvres &

Mobilier national

L'établissement public est l'employeur des apprentis de l'école de Sèvres et du CFA des Manufactures nationales.